

Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

RNCP40900 · RNCP · Modifications à valider

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	333p
Formacode(s)	44549
Code(s) ROME	K2103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

SECRETARIAT GEN ENSEIGN CATHOLIQUE · SIRET : 50536642700019

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFEP	319149829 00016	Former et organiser l'évaluation
AGIFOPEC	308765502 00023	Former et organiser l'évaluation
ASS GEST INSTIT FORMAT ANTI GUYA ENSEI C	423092287 00014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DE L'ECOLE DES CADRES MISSIONNES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AGECEMEC	409517620 00038	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE L'ORATOIRE	779675164 00015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE L'ORATOIRE	779675164 00031	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION EDUCATION LA GARDE	312247646 00028	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS FSJU	800077604 00018	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DIOCESAIN D'INFORMATION	439712613 00017	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PEDAGOGIQUE ETS PRIVE	776056848 00026	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40900-dirigeant-des-organisations-educatives-scolaires-et-ou-de-formation/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

L'organisation s'entend comme tout type de structure ayant une vocation éducative et ayant en charge des activités d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.

ACTIVITÉS VISÉES

Elaboration d'un projet de pilotage prospectif, contextualisé et en référence au projet éducatif.

Pilotage de la mise en œuvre du projet de l'organisation.

Conception et mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement de l'organisation.

Représentation des valeurs de l'institution de référence.

Définition et mise en œuvre des propositions pédagogiques et éducatives et de l'offre de formation.

Pilotage et accompagnement de démarches pédagogiques et éducatives innovantes.

Animation de la communauté éducative.

Participation aux instances associées ou liées conventionnellement à la vie interne de l'organisation.

Accueil et accompagnement des acteurs de l'organisation.

Gestion des emplois et compétences.

Management et accompagnement des équipes.

Mise en œuvre du droit social au sein de l'organisation.

Contribution au développement et à la qualité de l'organisation.

Représentation de l'organisation dans les instances liées à l'enseignement, l'éducation et la formation, qu'elles soient privées ou publiques.

Définition de la politique de communication de l'organisation.

Mise en œuvre de partenariats

Administration de la structure et organisation matérielle.

Gestion économique et financière de l'organisation.

Développement d'une politique immobilière.

Respect du droit du travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens :

- Développer une vision stratégique globale, responsable, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement
- Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation
- Exercer la gouvernance générale de l'organisation
- Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

Pilotage éducatif et pédagogique :

- Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires
- Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace
- Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

Pilotage des ressources humaines :

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- Exercer un leadership au service de l'ensemble des personnels
- Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats

- :
- Assurer la représentation et la contribution de l'organisation au contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.

- Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement
- Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel
- Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier
- Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités et en sachant apprécier les marges de liberté
- Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation
- Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation
- Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

Blocs de compétences

RNCP40900BC01 — Piloter l'organisation éducative scolaire et/ou de formation dans un cadre éthique et porteur de sens

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un diagnostic général et partagé de l'organisation et analyser atouts et faiblesses / opportunités et risques en mettant en place un processus participatif afin de situer l'organisation dans son environnement actuel.

Formaliser une démarche prospective (penser autrement, analyser des données existantes, élaborer des scénarii stratégiques alternatifs) pour positionner l'organisation dans son environnement futur.

Elaborer en équipe de direction des stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

Elaborer et rédiger un projet de pilotage défini par des axes stratégiques clairs et porteurs de sens et comprenant un plan d'actions avec indicateurs et modalités d'évaluation par consultation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative puis arbitrer afin d'adapter l'organisation à son environnement actuel et futur.

Soumettre et défendre ce projet pour validation aux instances consultatives ou décisionnelles définies par les statuts puis le promulguer, afin de fixer des orientations.

Conduire la mise en œuvre des actions prévues dans le projet de pilotage et des changements qu'elles induisent en mobilisant, organisant et en suscitant la responsabilisation des acteurs afin de tenir le cap décidé.

Accompagner les phases de transition notamment par le suivi des actions, l'information et la formation des personnels, la communication en externe et l'organisation du temps et des modalités de régulation du projet de pilotage.

Structurer les modalités de gouvernance du projet et mobiliser les ressources nécessaires afin de fédérer des personnes en tenant compte de leur situation spécifique pour mener à bien le projet défini.

Evaluer régulièrement l'avancée des différents axes du projet de pilotage et en rendre compte pour vérifier l'atteinte des objectifs, proposer des actions correctives et pérenniser les solutions adaptées.

Déterminer la structuration et les principes de fonctionnement de la gouvernance en tenant compte des spécificités de l'organisation, et en se référant au projet de pilotage.

Structurer et mobiliser une équipe cohérente de gouvernance de l'organisation au travers d'outils de pilotage et de coopération, pour faire vivre la solidarité, la subsidiarité et la loyauté.

Mettre en évidence et formaliser les fonctions, rôles de chacun et les exigences de coopération à mettre en œuvre.

Identifier et réunir les conditions nécessaires au développement et à la mise en œuvre de la professionnalisation des personnels.

Concevoir et mettre en œuvre des modalités de fonctionnement visant le développement d'une organisation apprenante.

Définir et hiérarchiser les urgences et les priorités afin de les traiter de façon adaptée.

Garantir une gouvernance responsable dans les situations de crise en s'appuyant des processus anticipés et des ressources internes et externes adaptées afin d'assurer la sécurité des personnes et la continuité éducative et pédagogique.

Discerner l'ampleur et les limites de responsabilité de l'exercice de sa fonction de chef d'établissement.

Questionner sa pratique, prendre en compte les critiques et conduire une démarche réflexive dans l'exercice de sa fonction de direction et de pilotage en milieu éducatif.

S'appuyer sur un faisceau de conseils internes et externes et continuer à se former afin de prendre du recul sur ses façons d'agir et les moduler le cas échéant.

Elaborer avec les acteurs concernés des repères déontologiques communs et garantir la cohérence des actes posés avec les valeurs portées par l'institution.

Arbitrer et prendre des décisions en milieu incertain avec recul et discernement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction et présentation orale d'un projet de pilotage de structure.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Il est nécessaire d'avoir validé les Blocs 2, 3, 4 et 5 de la certification pour présenter l'évaluation du Bloc 1.

RNCP40900BC02 — Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les besoins et les évolutions attendues en termes d'inclusion, d'apprentissage, de parcours, d'employabilité pour adapter le pilotage éducatif et pédagogique.

Identifier, répertorier et formaliser le savoir-faire interne de l'organisation en vue de le pérenniser et de le valoriser.

Assurer une veille pédagogique et analyser les évolutions du système éducatif et du système de formation.

Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de l'organisation afin de conduire le changement.

Formaliser, garantir et développer le niveau, les contenus et les modalités de mise en œuvre des propositions d'enseignement, d'éducation et de formation en réponse aux

besoins de l'environnement et aux évolutions sociétales et technologiques.

Piloter la conception des projets (définition des objectifs, des moyens humains, techniques, financiers, des indicateurs de résultats) et garantir leurs conduites dans le temps imparti en vue de mettre en œuvre la politique de développement de l'organisation.

Evaluer pour vérifier l'atteinte des objectifs, proposer des actions correctives, pérenniser les solutions adaptées et capitaliser les expériences.

Développer une culture commune de référence en associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Constituer, responsabiliser et manager une équipe afin de fédérer les personnes et mener à bien les actions à conduire.

Entendre et comprendre les points de vue, favoriser le dialogue, organiser le débat et arbitrer quand cela est nécessaire.

Définir et mettre en œuvre un système de gestion de l'information afin de rendre facilement accessible l'information pertinente à l'ensemble de la communauté.

Garantir le fonctionnement des instances de concertation et de représentation légales et nécessaires au vivre ensemble de la communauté éducative.

Prendre en compte les situations particulières des acteurs de la communauté éducative en formalisant des temps et lieux d'écoute.

Organiser le travail collaboratif permettant aux équipes de construire ensemble les solutions aux problématiques éducatives rencontrées.

Garantir que la qualité des pratiques éducatives, pédagogiques et de formation mises en œuvre au sein de l'organisation est au service de tous les publics accueillis.

Réunir les conditions de l'efficacité, de la qualité et de la sérénité du fonctionnement des instances pédagogiques et savoir porter un regard positif sur les publics en formation.

Garantir l'épanouissement personnel des formés par la mise en œuvre de structures d'accueil et d'accompagnement adaptées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un dossier.

RNCP40900BC03 — Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'organigramme de fonctionnement de l'organisation en tenant compte d'une analyse des besoins en compétences, des emplois, et des parcours professionnels.

Déterminer et communiquer des objectifs de travail clairs et motivants (avec résultats attendus, délais et indicateurs de mesure de la performance) pour mobiliser chacun dans l'équipe.

Recruter et fidéliser les salariés afin de pérenniser et développer l'organisation.

Analyser les besoins en formation, en recrutement pour élaborer et mettre en œuvre les plans de développement des compétences, la gestion de l'emploi.

Mettre en place les conditions permettant de garantir l'accessibilité universelle à l'emploi et au poste dans l'organisation

Organiser et mettre en place la délégation pour rendre autonomes les équipes.

Faciliter le dialogue et réguler les échanges, résoudre les conflits afin de maintenir la cohésion des équipes.

Développer des processus de rendre compte qui permettent la valorisation des compétences des collaborateurs.

Impulser une dynamique collective (projets, événements fédérateurs, ...) et permettre aux collaborateurs d'en être acteurs.

Gérer, dans le respect du droit social, les plans de carrières des collaborateurs (salaires, promotions, entretiens d'évaluation, formation ...) afin de répondre aux besoins de l'organisation et aux attentes des salariés.

Gérer les relations avec les instances représentatives du personnel en garantissant leur fonctionnement et en veillant à la mise en œuvre des décisions prises.

Conduire une politique préventive d'optimisation des conditions de travail afin de favoriser le bien être individuel et collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse systémique d'une situation professionnelle et présentation orale.

RNCP40900BC04 — Représenter l'organisation éducative scolaire et/ou de formation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau et des partenariats

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer l'organisation dans une histoire qui fonde son action sur des valeurs et une éthique.

Assurer une veille qualité en analysant les démarches qualités du secteur d'activité et en étudiant celles mises en œuvre dans d'autres organisations publiques ou privées du territoire d'influence afin d'adapter son positionnement.

Assurer une veille territoriale en prenant en compte les évolutions de l'environnement pour se constituer en force de proposition réaliste et entendue.

Être à l'initiative et contribuer à des projets et à la solidarité territoriale en mutualisant et en coopérant au sein de réseaux institutionnels et professionnels (élaborer des propositions conjointes, répondre à des appels à projet, ...)

Assurer les relations avec les instances institutionnelles et administratives, territoriales et politiques, afin d'ajuster le projet de l'organisation à la politique générale des réseaux d'appartenance.

Animer une démarche qualité appropriée à son organisation en élaborant et maîtrisant les outils adéquats pour être reconnu comme un partenaire fiable par son environnement professionnel.

Concevoir des outils et une démarche de communication afin d'être identifié dans les réseaux professionnels et auprès des usagers potentiels.

Recueillir les informations externes contribuant au positionnement adapté de l'image de l'organisation dans les contextes institutionnel et professionnel.

Conduire la communication externe afin de faire connaître à ses partenaires le projet de l'organisation.

Gérer le traitement de l'information et de la communication en situation de crise afin de garantir la protection des personnes et l'image de l'établissement.

Déterminer le type et la forme des partenariats à partir des valeurs de l'organisation en articulant les niveaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux.

Remplir le rôle d'acteur socio-économique et territorial de l'organisation en s'investissant et en étant force de proposition dans son environnement.

Contractualiser avec ses partenaires dans le respect de la réglementation prévue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale argumentée.

RNCP40900BC05 — Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Garantir une structuration et des conditions de fonctionnement de l'organisation au sein de son environnement respectant le cadre administratif et institutionnel du réseau auquel elle appartient.

Piloter et organiser les procédures d'inscription et le recrutement des formés dans le respect des prescriptions et des valeurs de l'organisation et du réseau auquel elle appartient.

Exercer le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis, tant à l'égard des personnels que des apprenants en prenant avec diligence les mesures qui s'imposent et en informant les autorités compétentes.

Analyser économiquement et financièrement le fonctionnement de l'organisation afin de pouvoir mettre en œuvre une réflexion prospective garantissant le fonctionnement de la structure et de ses projets.

Développer une stratégie économique et financière appuyée sur la définition d'un budget prévisionnel et des indicateurs économiques pertinents afin de mesurer les conséquences économiques de changements ou investissements, d'assurer un contrôle à priori et de prévoir si nécessaires des actions correctives.

Rendre compte de la politique de gestion mise en œuvre auprès des autorités gestionnaires, administratives et institutionnelles concernées.

Garantir la mise en œuvre des projets et la pérennité de la structure en mobilisant différentes sources de financement et en s'inscrivant dans une logique de solidarité.

Élaborer et mettre en œuvre une politique d'investissement avec les organismes de gestion et propriétaires et en consultant la communauté éducative et les instances institutionnelles.

Ajuster la politique d'investissement aux enjeux d'inclusion, aux évolutions liées à la transition écologique, au cadre réglementaire et normatif.

Intégrer la dimension juridique dans les différentes tâches administratives et financières et savoir mobiliser les autorités judiciaires et administratives compétentes si nécessaire.

Elaborer une organisation du travail dans le respect des règles de sécurité et faire appliquer la réglementation afin de préserver la santé et l'intégrité physique des salariés et des usagers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale argumentée.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Compte-tenu des compétences visées, l'évaluation du Bloc nécessite d'être en exercice professionnel de Dirigeant.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Enseignement privé sous contrat dont l'enseignement agricole, technique et général
- Enseignement privé hors contrat
- Enseignement écoles supérieures ingénieurs
- Enseignement privé à distance
- Formation et insertion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la certification exerce des activités de direction dans des établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et de formation.

La dénomination la plus fréquente est chef d'établissement scolaire ou directeur : d'école, de collège, de lycée, d'institut supérieur, d'école supérieure, d'organisme de formation, de CFA – Centre de Formation d'Apprentis -, de CFC -centre de formation continue-, de centre périscolaire, d'Établissement d'enseignement adapté...

Un dirigeant peut exercer la coordination de plusieurs structures (par exemple : chef d'établissement comprenant une école, un collège, un lycée).

Dans le cadre de structures importantes comprenant des sites distincts, il existe des postes de responsables de sites. Ces emplois correspondent également aux postes ciblés par la certification, les domaines de responsabilité du dirigeant étant équivalents.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour obtenir la direction d'un établissement scolaire, la certification ne suffit pas.

D'une part, les conditions d'accès aux fonctions de chefs d'établissement sont déterminées par la réglementation en vigueur et, s'agissant des établissements de l'Enseignement Catholique et juif, par des textes internes :

- Les conditions permettant de diriger un établissement d'enseignement privé relevant de l'Éducation nationale sont définies par les articles L441-5, L911-5, L914-4, L914-5 et L921-1 du Code de l'Éducation.
- Pour les chefs d'établissement de l'enseignement agricole, une habilitation obligatoire du Ministère de l'agriculture est nécessaire pour exercer en tant que directeur d'un établissement scolaire agricole.

D'autre part,

à les conditions d'exercice de la fonction de chefs d'établissement d'un établissement catholique d'enseignement sont définies par :

- Le Statut de l'Enseignement Catholique
- Le Statut du chef d'établissement catholique d'enseignement agricole
- Le Statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique

Les conditions d'exercice de la fonction de chefs d'établissement d'un établissement juif d'enseignement sont définies par les conseils d'administration des établissements en concertation avec la Direction de l'Action scolaire du Fonds Social Juif Unifié qui a en charge la coordination du réseau de l'Enseignement juif en France.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	106
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une certification de niveau 6 et du nombre d'années d'expériences professionnelles exigées par la réglementation pour exercer des fonctions de direction dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation ou de l'accompagnement des personnes.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de la délivrance de la certification est composé des membres de la commission de certification.

La commission de certification est composée de 15 membres représentant la profession (11 membres externes, 3 membre internes) représentant la profession.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	290	3	100 %	—

2022	238	6	100 %	96 %
2021	273	4	100 %	95 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP19229, RNCP34698

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP19229, RNCP34698, RNCP35554, RNCP36976, RNCP37175, RNCP37999

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40900/>

Où se former

Formations référencées	27
Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	857 € – 10 045 €
Durée	20 – 287 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	56 %
Période	09/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	48
Montant total engagé	241 517 €
Coût moyen par dossier	5 032 €
Durée moyenne	141 h
Période	09/2025 – 09/2026
France compétences	59 %
OPCO	32 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	1 %

